

PLAN STRATEGIQUE DE LA SECTION DE MEDECINE DENTAIRE (2014-2017)

1. Contexte

La Section de médecine dentaire œuvre dans le cadre général de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève dont les missions fondamentales sont l'enseignement et la recherche. Elle offre également des prestations de service à la communauté en assurant des soins à la population genevoise et lémanique dans le cadre de l'enseignement pré- et post-gradué. A l'instar de la Faculté de Médecine, la Section de Médecine Dentaire s'engage à respecter les principes d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique; le respect de la personne, la transparence, l'équité et la liberté académique sont également garantis.

2. Objectifs du plan stratégique

Ce document présente les orientations générales de la Section de Médecine Dentaire dans l'évolution de ses programmes d'enseignement et de ses activités de recherche et de service à la cité, pour la période 2014-2017. Ce plan quadriennal est susceptible d'être adapté en fonction des circonstances, voire prolongé par des plans d'action spécifiques réévalués à intervalles réguliers.

3. Evolution des programmes d'enseignement

Dès 1999, la Section de médecine dentaire a mis en place un modèle éducatif basé sur l'apprentissage par résolutions de problèmes et la diffusion des connaissances dans le cadre de forums et de séminaires interactifs couplés à un apprentissage en milieu clinique de haute qualité. Si le maintien d'une activité clinique de haut niveau reste prioritaire, Il s'agira pour la période 2014-2017, en concertation avec tous les acteurs de l'enseignement (corps professoral et corps intermédiaire, étudiants) de faire évoluer les programmes d'enseignement théoriques dans le but de :

- a. Consolider et innover dans la formation de médecins dentistes capables de répondre avec compétence et responsabilité aux besoins de la communauté.
- b. Valoriser la recherche scientifique dans le curriculum.
- c. Réformer les évaluations du curriculum pré-gradué.
- d. Renforcer la place de la Section de Médecine dentaire dans l'enseignement post-gradué et continu.

a. Consolider et innover dans la formation de médecins dentistes capables de répondre avec compétence et responsabilité aux besoins de la communauté.

Le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et les changements des conditions socio-économiques de certains patients ont considérablement modifié la demande en soins médico-dentaires. De plus, le fait que la carie dentaire et les maladies parodontales partagent les mêmes facteurs de risque que le diabète, les maladies respiratoires et cardiovasculaires et le cancer indique que ces pathologies orales pourraient bénéficier des mêmes stratégies de prévention. La formation de médecins dentistes aux compétences médicales élargies, capables de travailler en équipe et d'élaborer une prise charge médico-dentaire adaptée aux besoins de la communauté est de ce fait devenue indispensable. Cette évolution dans la formation des médecins dentistes passe par :

i) l'accroissement des connaissances du médecin-dentiste dans la prévention et le dépistage des maladies systémiques

Dans le contexte du développement des réseaux interdisciplinaires au sein desquels plusieurs catégories de professionnels de la santé sont actifs, les connaissances médicales acquises au cours du programme de Bachelor en médecine dentaire seront ré-évaluées. La révision du curriculum est également souhaitée afin d'absorber l'augmentation du nombre d'étudiants tout en garantissant une utilisation optimale des ressources humaines et une maîtrise des coûts de formation. En concertation avec les responsables de l'enseignement du programme Bachelor de la faculté de Médecine, un nouveau plan d'études axé sur l'acquisition de connaissances orientées patient sera élaboré. Une meilleure compréhension des interactions entre santé buccodentaire, nutrition, médications et addictions sera nécessaire afin de déterminer l'impact de la santé bucco-dentaire sur la santé générale. Les domaines pathologie et génétique, interactions hôte-pathogènes et dimension communautaire seront développés.

ii) La collaboration avec le centre de formation interprofessionnelle en compétences cliniques

Localisé dès 2016 dans le même bâtiment que celui de la Section de médecine Dentaire, le Centre de formation interprofessionnelle en compétences cliniques servira d'appui logistique à l'apprentissage sur simulateurs ou patients virtuels standardisés, des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge collaborative de toutes les catégories de patients. L'accroissement du nombre de moyens d'apprentissage virtuel et de simulateurs sera également poursuivi afin de faire face aux problèmes éthiques, de disponibilité et d'hygiène associés à l'utilisation de dents extraites couramment utilisées pour l'apprentissage traditionnel en milieu pré-clinique. Ce processus de formation fera l'objet de l'évaluation des acquis (étudiants), du prestataire (formateurs, patients standardisés et Centre), ainsi que du transfert des acquis dans la pratique professionnelle.

iii) La création d'un curriculum comité élargi

La révision du curriculum pré-gradué sera guidée par un nouveau comité de pilotage incluant des membres de formations et compétences variées. Des membres du corps professoral, du corps des collaborateurs de l'enseignement et la recherche et des représentants des étudiants représentent le noyau traditionnel du comité actuellement en fonction. Des membres d'organisations non gouvernementales tels que l'OMS, la FDI (Fédération dentaire internationale) et d'acteurs de santé de la communauté seront ainsi appelés à conseiller les Comités de programme *Bachelor* et *Master* dans la définition et la réalisation d'objectifs visant à sensibiliser les étudiants aux facteurs sociaux, culturels, économiques influençant la santé des individus et des populations.

b. Valoriser la recherche scientifique dans le curriculum

Si la partie *Bachelor* du programme de formation en médecine dentaire concerne l'étude du corps humain normal et pathologique, la partie *Master* s'intéresse à l'acquisition de compétences cliniques et aux connaissances théoriques liées à l'activité clinique. Élément incontournable dans la formation du médecin-dentiste, la recherche scientifique est également valorisée tout au long du curriculum. Le médecin diplômé doit terminer sa formation pré-gradué avec une imprégnation scientifique solide et durable lui permettant d'appréhender et de juger de façon critique la littérature liée à son activité professionnelle, quel qu'en soit le contexte d'application (pratique privée, institutionnelle, recherche en milieu académique). La rédaction du mémoire de Master est une étape vers ce but, mais nous voulons promouvoir l'interaction continue de chaque étudiant en stimulant un intérêt pour l'apprentissage continu et à distance par l'intermédiaire des bases de données scientifiques et médicales. Un renforcement de l'évidence scientifique « evidence-based dentistry » est fortement souhaité.

c. Réformer les évaluations du curriculum pré-gradué

Le décalage temporel qui existe entre les périodes d'enseignement, d'apprentissage en milieu clinique et d'évaluation des connaissances conduit les étudiants à privilégier la simple mémorisation de notes de cours/séminaires pendant la période de révision qui précède l'évaluation. De plus, une majorité des évaluations est réalisée sous forme d'exams oraux dont l'objectivité est difficilement quantifiable et parfois contestée. Nous entendons initier la réforme du format des évaluations (passage à des examens assistés par ordinateur) ainsi que leur déroulement qui devra se faire dans la continuation des unités d'apprentissage, sans période de préparation et sur le principe de l'évaluation continue. L'analyse des besoins logistiques et notamment ceux liés à l'implémentation du logiciel d'évaluation Campus ainsi que les besoins en formation des rédacteurs de questions a débutée. L'option de proposer des évaluations (formatives et sanctionnelles) à distance depuis une tablette ou un ordinateur personnel au domicile de l'étudiant est également à l'étude. L'introduction de formulaires détaillés décrivant la prise en charge des patients et permettant de valider la qualité des prestations cliniques est également souhaitée afin de renforcer l'évaluation du savoir être et du savoir-faire des étudiants. Cette réforme des formats d'évaluation sera possible après estimation précise des ressources et moyens mis à disposition de la section de

médecine dentaire. Une étude sera conduite pour déterminer si ces nouvelles procédures d'évaluation modifient favorablement la rétention du savoir et le comportement des étudiants vis-à-vis de l'apprentissage clinique.

d. Renforcer la place de la Faculté dans l'enseignement post-gradué et continu.

La section de médecine dentaire fait figure de pionnière dans le domaine de l'enseignement post-gradué et de l'enseignement continu avec différents programmes établis de longue date. Ces programmes visent à la fois à former des spécialistes de haut niveau mais également à contribuer au maintien et au développement d'un niveau élevé de compétences des médecins-dentistes installés en Suisse romande. Ces différents programmes contribuent à renforcer l'image d'excellence de la médecine dentaire genevoise et, accessoirement, à accroître les ressources financières des différentes divisions de la Section de médecine dentaire. Durant la période 2014-2017, différents programmes de type CAS (certificate of Advanced studies), DAS (degree of advanced studies) ou MAS (master of advanced studies) viendront compléter la liste des formations déjà présentes. Les domaines de la gérodonologie, de l'implantologie, de la médecine dentaire numérisée, du management de centres dentaires sont fortement engagés dans la mise en œuvre de ces programmes post-gradus.

4. Renforcement de l'activité de recherche

Les activités de recherche en Médecine dentaire visent à améliorer la compréhension des mécanismes physiologiques et pathologiques impliqués dans le développement des maladies orales ainsi qu'à élaborer et valider de nouvelles méthodes cliniques de prévention et de traitement basées sur l'évidence scientifique. Les chercheurs de la section de Médecine Dentaire contribuent par leurs publications de haute qualité à l'obtention de subsides de recherche compétitifs, à la réputation nationale et internationale de la Médecine dentaire genevoise et à l'actualisation des procédures cliniques. L'excellence de la recherche fondamentale et clinique sera renforcée par un encouragement des jeunes chercheurs à s'orienter vers des programmes de formation complémentaire tels que le programme MD-PhD dans ses versions « recherche fondamentale » et « recherche clinique ». L'expérience menée avec 3 étudiants actuellement en cours de formation sera analysée pour déterminer l'impact sur la production scientifique. La mise en place d'une politique systématique d'encouragement à la formation en recherche (doctorats, PhD, MD PhD) associée à des plans de carrière (maîtres-assistants, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, professeurs boursiers) sera assurée afin de développer la relève académique. La promotion de la relève est le pendant de la politique de recrutement de nouveaux professeurs.

L'accent sera également mis sur la recherche translationnelle qui offre aux chercheurs fondamentalistes et cliniques l'opportunité d'établir des ponts sur la base de projets axés sur des problématiques cliniques.

La Section de médecine dentaire optera pour la création de plateformes techniques transversales dans les domaines de la médecine dentaire assistée par ordinateur (digital dentistry, CAD CAM) de la radiographie numérique (CBCT) et de médecine dentaire régénérative. La mutualisation des moyens représente un défi important qui vise à offrir à

tous les groupes de recherche des outils performants, mais dont le coût ne pourrait être assuré ni par eux ni par leurs départements.

Les groupes de recherche en Médecine dentaire seront incités à faire appel aux compétences du centre de recherche clinique de la Faculté de médecine, plateforme essentielle à une recherche clinique de qualité offrant un soutien méthodologique (biostatistique, bioéthique, data processing- analysis) indispensable à la bonne conduite des projets.

Avec la mise à disposition (2016) des nouveaux bâtiments correspondant à l'extension 5 et 6 du Centre Médical Universitaire (CMU), les groupes de recherche de la section de médecine fondamentale, de la section de médecine dentaire et de la Section des sciences pharmaceutiques seront géographiquement regroupés ; les objectifs suivants seront priorités :

1 Une intégration des groupes de recherche de la section de médecine dentaire privilégiant les rapprochements et collaborations thématiques avec les autres groupes de recherche du CMU.

2 Un rapprochement des groupes de recherche de la section de médecine dentaire avec ceux de la Section des sciences pharmaceutiques de la Faculté des Sciences, simultanément intégrée au CMU

3-Un accroissement des liens entre groupes de recherche afin d'accroître les interactions, de provoquer des synergies et d'augmenter la masse critique des partenaires concernés.

5. Service à la cité

Dans le cadre de son service à la cité, la Section de Médecine dentaire fournit des prestations médico-dentaires répondant aux besoins du public et des professionnels de santé. Elle joue également un rôle de conseil et d'expertise pour les problèmes médico-dentaires de la population régionale, assure un service de consultation d'urgence et une prise en charge des patients hospitalisés au sein des HUG. Deux secteurs d'activité à savoir la chirurgie orale et maxillofaciale ainsi que la médecine dentaire gériatrique seront privilégiées en raison de l'intégration hospitalière. Ces activités comprennent également la prise en charge de cas référés par les praticiens privés, des patients de l'unité d'action sociale et de l'école d'hygiénistes dentaires de Genève. La section de médecine dentaire contribue également à la diffusion de la pensée scientifique auprès du grand public en organisant des conférences, des débats et des expositions, comme par exemple « *la journée portes ouvertes SMD* » ou encore « la journée des collégiens ». Pour la période 2014-2017, un effort particulier sera apporté à la visibilité extérieure de la médecine dentaire universitaire avec notamment un changement d'organigramme et de dénomination. L'appellation de « Clinique Universitaire de Médecine Dentaire » sera adoptée en référence à l'activité de soins alors que, du point de vue académique, la structure de section de la faculté de médecine sera maintenue